

Dossier de candidature pour une Validation d'Etudes Supérieures (VES)

Code de l'éducation art. R613-33 à R613-37

Peuvent donner lieu à validation toutes études supérieures suivies par le candidat dans un établissement ou un organisme de formation public ou privé, en France ou à l'étranger, quelles qu'en aient été les modalités et la durée.

Un candidat ne peut déposer, au cours de la même année civile et pour un même diplôme, qu'une seule demande et ne peut en saisir qu'un seul établissement. La demande précise le diplôme postulé. S'il postule pour des diplômes différents, le candidat ne peut au total déposer plus de trois demandes de validation au cours de la même année civile.

Candidat.e

Madame Monsieur

Nom de naissance

Nom d'usage.....

Prénom

Date et lieu de naissance.....

Nationalité.....

Adresse personnelle

.....

.....

Tél. personnel..... Tél prof.....

Courriel

Votre demande de VES

Intitulé complet du diplôme envisagé (se référer au site <http://www.grenoble-inp.fr/formation/schema-de-l-offre-de-formation-78580.kjsp>) :

.....

.....

.....

Cadre réservé à l'administration

Dossier reçu le

Transmis le

Etudes supérieures suivies et résultats obtenus

Vous devrez joindre à votre dossier de candidature les diplômes, certificats et toutes autres pièces permettant au jury de validation d'apprécier la nature et le niveau de ces études dont l'annexe descriptive du diplôme et les attestations certifiant les crédits européens obtenus représentatifs des études suivies lorsque celles-ci l'ont été dans le cadre défini par l'Union européenne pour favoriser la mobilité, dans un autre Etat européen.

Les diplômes ou titres étrangers devront être traduits en français, par un traducteur agréé.

Année universitaire	Etablissement <i>(nom, ville, pays)</i>	Diplômes préparés	Résultats obtenus

Votre niveau attesté en langue anglaise (joindre le certificat TOEIC, TOEFL, BULATS ou équivalent) :

A1

A2

B1

B2

Stages ou expériences professionnelles en France ou à l'étranger

Organisme ou entreprise	Dates et durée	Objet du stage

Financement envisagé pour votre VES

- Vous financez vous-même votre demande de validation
- Vous demandez une prise en charge par un organisme ou une entreprise : précisez leur(s) nom(s) et adresse(s).

Expliquez ci-dessous les raisons de votre demande de validation :

Pièces à joindre à votre dossier de candidature :

	Réservé à l'administration
Copie des diplômes ou titres	<input type="checkbox"/>
Certification de niveau en langue anglaise	<input type="checkbox"/>
Copie de la carte nationale d'identité ou du passeport	
Curriculum vitae	<input type="checkbox"/>

Tout dossier incomplet sera considéré comme non recevable et ne pourra être examiné.

A réception de votre demande, vous serez contacté.e par nos services en vue de régulariser les modalités financières liées à votre demande.

Déclaration sur l'honneur

J'atteste sur l'honneur :

- N'avoir déposé, au cours de la même année civile et pour un même diplôme, qu'une seule demande et ne pas avoir saisi d'autres établissements
- Ne pas avoir, au total, déposé plus de trois demandes de validation au cours de la même année civile,
- L'exactitude des informations que je vous communique

Fait à,

Le

Signature

Dossier et pièces complémentaires à retourner à :

Grenoble INP-UGA

Département Formation Pro

46 Avenue Félix Viallet

38000 Grenoble -France

Les informations recueillies sur ce formulaire sont traitées par Grenoble INP-UGA dans le cadre de son activité de formation professionnelle. La base légale du traitement est la conclusion d'un contrat.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : département de la formation professionnelle.

Les données sont conservées selon les durées légales (10 ans).

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter formation-pro@grenoble-inp.fr.

Vous pouvez également contacter le Délégué à la protection des données : dpo@inp-grenoble.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.